



ALPES HÉLICOPTÈRES

Habilitation aux zones exigües

www.alpes-helico.com

L'INFRASTRUCTURE :

Le centre de formation est situé sur l'Aéroport d'Annecy. Cette implantation comporte de nombreux avantages. Un aéroport contrôlé : station météorologique, procédures radio, vols de nuit et vols aux instruments. L'école dispose de nombreuses zones d'entraînement en campagne et évolue dans un environnement montagnard. La proximité de Genève, Lyon, Chambéry et Grenoble permet de s'entraîner aux différentes procédures radio et radionavigation afin d'acquérir un haut niveau de compétences. Le centre de formation est ouvert 7 jours sur 7.

LES PRIVILÈGES DE LA LICENCE :

Cette qualification permet de poser hors des aérodromes et aéroports, tout en respectant la réglementation particulière des hélisurfaces. La formation vous permettra d'acquérir les techniques d'atterrissage sur des DZ exigües.

ATO N°0269

LA FORMATION THÉORIQUE :

(8 H)

- Connaissances réglementaires
- Techniques et profils d'approche
- Facteurs humains
- Prévention des nuisances sonores

LA FORMATION PRATIQUE :

(5 H DE BOL EN DOUBLE COMMANDE)

LES HÉLICOPTÈRES DISPONIBLES POUR LA FORMATION :

- ROBINSON R 66
- ROBINSON R 44

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN STAGE :

- Être titulaire d'un PPL(H) valide
- Être titulaire de la QT de l'hélicoptère utilisé pour la formation hélisurface
- Détenir un certificat médical de classe 2 délivré par un médecin DGAC
- 65 h de vol minimum

Note : Le nombre d'heures de vol proposé constitue un minimum réglementaire prévu dans le cadre du programme homologué par l'Aviation Civile. En fonction de votre niveau initial en entrée de formation et de votre progression, le nombre d'heures nécessaires peut être supérieur au programme proposé.



FORMATION	BUDGET DE LA FORMATION	HEURES DE VOL
R66	5 450 € TTC	5 h en double commande
R44	4 950 € TTC	+ 8 h de cours théoriques